

ASSEMBLEE GENERALE DU 30 SEPTEMBRE 2019 Au Lausanne Cocktail Club à 15h00

Présents

Jean-Baptiste Bagi, Joris Barbotin, Antoine Piguet, Anne Pittet, Laurent Klunge, Claude Michel, Laurent Degardin, Thierry Wegmuller, Susan Sax, François Grognuz, Isabelle Bès, Coryne Eckert, Gilles Meystre, Richard Balsamo, Graziano de Luca, Alexandre Belet, Christian Suter, Vanessa Jeanneret, Alcina Rodriguez, Mahmut Maliqi, Christophe Rafie, Christophe Rigoli, Vicent Pelofi, Christophe Logodin, Klesta Krasniqi, Bertrand, André Zbinden

Invités

Monsieur le Syndic Grégoire Junod, Marine (Lausanne à Table), Arthur Stehli (F&B des JOJ2020), Sarah Gala (Vins de Lausanne), Elodie Freymond (IP Suisse), Doris Cohen-Dumani (Fondation pour le Commerce), Walter Ferrari (Interactive Media Partners), Caroline Goldschmidt (GastroJournal), Vincent Lehmann (GastroJournal), Gérald Howard (Lausanne Tourisme), Carine Rouge (Label Fait Maison)

1. Propos Introductifs

Remerciements de notre présidente Madame Susan Sax au Lausanne Cocktail Club ainsi que tous les membres présents.

2. Ordre du jour

L'ordre du jour est validé à l'unanimité.

- 1. Propos introductifs
- 2. Validation de l'ordre du jour
- 3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 25 mars 2019
- 4. Nomination de deux scrutateurs 2020
- 5. Bilan de l'année, objectifs et stratégie 2020
 - Terrasses
 - Beaulieu et taxes de séjour
 - Chimiste cantonal
- 6. Élection de trois nouveaux membres au comité
- 7. Rapport financier, comptes et bilan
- 8. Désignation des délégués à l'Assemblée Générale d'automne de GastroVaud du 11 décembre 2019
- 9. Futurs événements



- 10. Présentation de Label Fait Maison par Carine Rouge
- 11. Présentation de Walter Ferrari
- 12. Conclusion et apéritif au bar du Lausanne Cocktail Club avec la présence de divers partenaires

3. Validation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 25 mars 2019 au Bowland du Flon.

Le procès-verbal est validé à l'unanimité. Les membres l'ont reçu par email avec leur convocation.

4. Nomination des scrutateurs pour l'AG de mars 2020

Richard Balsamo (Le Vaudois) et Anne Pittet (Café de Grancy) ont été désignés par Susan Sax et ont accepté.

5. Comptes, Bilan et Objectifs

5.1. Comptes

Lors de la précédente Assemblée Générale, une comptabilité différée a été voté par les membres. Ainsi, nous avons clôturé l'exercice comptable au 30 juin. Dès lors, les budgets et les comptes sont pour le moment peu évocateurs en comparaison à la dernière clôture.

Au 30 juin, nous n'avions pas encore encaissé les recettes du festival de la Cité, par exemple.

Sarah Gala et Richard Balsamo ont pu vérifier toutes les pièces comptables et lisent leur décharge à l'assemblée.

« En tant que vérificateurs des comptes de l'association « GastroLausanne », nous avons procédé, le 23 septembre 2019 à la vérification des comptes de l'association pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2019.

Nous avons eu à disposition l'ensemble des pièces comptables et des justificatifs et avons pu procéder à diverses vérifications par sondage. Des explications pertinentes et des justificatifs adéquats ont été fournis sur demande.

Dès lors, nous sommes en mesure d'attester que les comptes de GastroLausanne pour les deux premiers trimestres 2019 sont corrects.

Ils se soldent par un solde positif de Fr. 3'249.00.

Dès lors, nous pouvons dire que la comptabilité a été gérée dans les règles comptables en vigueur.



Nous proposons à l'assemblée générale d'approuver ces comptes et d'en donner décharge au comité ainsi qu'aux vérificateurs ».

Acceptation à l'unanimité des comptes par les membres.

5.2 Terrasses

Suite à notre rendez-vous avec le Municipal Pierre-Antoine Hildbrand, les nouvelles directives municipales sur les terrasses seront plus souples et le délai accordé aux restaurateurs pour se mettre aux normes a été repoussé au 1^{er} avril 2022.

Pour rappel, voici les directives :

- 1. La présente directive s'applique aux terrasses faisant l'objet d'une autorisation au sens de l'article 17 du Règlement sur les établissements et les manifestations (RME).
- 2. La présente directive vise à harmoniser la pratique sur le territoire communal.
- Les meubles en bois et métal sont privilégiés. Les meubles en plastique ou matériaux similaires ne sont pas admis. Les éléments textiles fins et légers des meubles ne sont pas concernés.
- 4. Tout matériel publicitaire (mobilier et parasols notamment) en faveur de tiers autres que l'exploitant est prohibé. Les cendriers, assiettes, couverts et sets de table notamment ne sont pas concernés.
- 5. Toute séparation verticale interne ou entre la terrasse et l'espace public de nature à entraver sa perception ou à gêner les déplacements du public doit être évitée. Les éléments végétaux mobiles font exception.
- 6. Les podiums ne sont admis que s'ils sont destinés à compenser la déclivité du sol et s'intègrent à la situation et au contexte du lieu. Les dispositions du droit public des constructions sont réservées.
- 7. La présente directive sera intégrée, cas échéant, au permis de construire.
- 8. Les dispositions du RME sont pour le surplus applicables.
- 9. La présente directive entre en vigueur le 1^{er} juin 2019.

Elle s'applique dès le 1^{er} juin 2019 pour toute nouvelle autorisation de terrasse ou en cas de changement d'exploitant d'un établissement.

Les exploitants d'établissements au bénéfice d'une autorisation de terrasse disposent d'un délai au 1^{er} avril 2022 pour s'y conformer.

La Municipalité de Lausanne.

Susan Sax rappelle aux membres qui souhaitent recevoir la directive par email qu'ils peuvent s'adresser en tout temps à Isabelle par email : info@gastrolausanne.ch

5.3 Taxes de Séjour

Monsieur le Syndic Grégoire Junod avait fait part de son souhait d'augmenter la taxe de séjour afin de palier en partie aux déficits financiers liés à Beaulieu et afin de pouvoir continuer à investir de l'argent pour accueillir des manifestations de grande



fréquentation via Lausanne Tourisme. Il avait été discuté de doubler le prix des taxes de séjour et GastroLausanne s'était ouvertement opposé à cette mesure.

Susan Sax rencontrera Monsieur le Syndic mardi 1^{er} octobre afin de connaître les détails du projet qui vous seront communiqués par la suite.

5.4 Chimiste Cantonal

Susan Sax demande à tous les membres de reporter les éventuels abus ou mesures trop drastique rencontrée suite à la visite du chimiste cantonal.

En effet, quelques rumeurs courent au sujet d'une attitude jugée trop stricte mais GastroVaud a besoin d'exemples concrets afin de pouvoir les reporter.

5.5 Dispositifs de chauffage sur les terrasses

La présidente rappelle à ses membres qu'il est interdit de disposer des cchauffages électriques ou à gaz fixes ou amovibles sur les terrasses.

Si les restaurateurs souhaitent proposer un chauffage à leur clientèle, ils devront se munir de chauffages exploitant les énergies renouvelables de type fours ou chaufferettes à pellets de bois.

Ces directives découlent de la loi cantonale relative aux dispositifs de chauffage sur les terrasses.

5.6 Café-Conseil

Dès le mois d'octobre, GastroLausanne et GastroLavaux / Oron s'unissent afin de mieux servir leurs membres. En effet, nous profitons de notre proximité géographique pour allier nos forces et proposons à nos membres des rencontres mensuelles.

Chaque deuxième lundi du mois, de 14h à 16h.

Rencontre sous forme de présentations et de débats/ questions ouvertes.

Nous avons pour l'instant décidé les thématiques des 3 prochaines rencontres et comptons sur vous pour nous faire part des sujets qu'ils souhaitent aborder pour les prochaines éditions de 2020.

Voici les prochaines rencontres :

- Lundi 14 octobre : Ressources Humaines

Présentation de Monsieur Sébastien Bilat, GastroSocial

- Lundi 11 novembre : Recrutement via l'Office Régional de Placement Présentation de Mme Bovet et M. Vidoz, ORP de Pully
- Lundi 9 décembre : Comment gérer son image via les réseaux sociaux. Présentation de Monsieur Laurent Thévin, Socialease

Tous les membres de GastroVaud sont les bienvenus à ces rencontres et l'évènement est gratuit.



Lieu de rencontre : WORLD ARCHERY EXCELLENCE CENTRE Chemin du Chalet Pra Roman 12, 1000 Lausanne 25 Parking gratuit et accès en TL.

5.7 Lutte contre le gaspillage alimentaire – Save Food

La collaboration avec la Ville de Lausanne continue dans le but de diminuer le gaspillage alimentaire et de réduire l'usage unique de plastique dans la restauration à emporter.

Nous allons distribuer à nos membres au cours du 1^{er} trimestre 2020 des doggy bags afin que les clients prennent l'habitude de repartir avec le surplus de nourriture. Nous comptons sur vous pour inciter vos clients à repartir avec leurs restes! L'opération sera lancée dans le cadre de la campagne nationale Save Food et sera précédée par une conférence de presse, nous vous communiquerons les informations prochainement.

Nous avions lancé en mai une offre de soutien pour l'adhésion à Recircle, société qui commercialise une vaisselle réutilisable consignée. L'opération est toujours en cours et rencontre un succès auprès de la branche. Si vous n'y avez toujours pas souscrit, profitez-en!

5.8 Table Ronde des restaurateurs

Une Table Ronde, organisée par la Fondation pour le Commerce Lausannois et GastroLausanne se tiendra le 4 novembre 2019. Nous avons invité une quinzaine d'acteurs de la branche pour trouver des solutions à des problèmes existants. **Objectif:** Demander à la municipalité des actions concrètes pouvant améliorer nos conditions de travail.

6. Comité

6.1 Démission d'Eric Fassbind

Monsieur Eric Fassbind a démissionné au mois de juin pour mieux se consacrer à ses occupations professionnelles. Nous le remercions vivement pour tout le travail qu'il a consacré à GastroLausanne et plus particulièrement pour la section hôtelière de l'association et regrettons son départ.

6.2 Élection de trois nouveaux membres au comité

Lors de la précédente assemblée, Susan Sax avait lancé un appel aux candidatures car elle souhaitait agrandir le comité au nombre de 7.



Nous avons reçu plusieurs candidatures et avons le plaisir de vous en soumettre trois au vote aujourd'hui. Les nouveaux membres se présentent individuellement devant l'assemblée.

- Vanessa Jeanneret : co-gérante du Café du Grütli
- Jean-Baptiste Bagi : directeur chez Hôtels et Patrimoine
- Alexandre Belet : chef et gérant du Restaurant Populaire à vers-chez-Les-Blanc

Les candidats sont élus par l'assemblée et rejoignent officiellement le comité ce jour.

6.3 Élection au Comité Cantonal de GastroVaud 2020-2025

Les candidatures au poste de présidence de l'Association seront ouvertes du 1^{er} janvier au 1^{er} mars 2020. Vous pouvez faire parvenir les candidatures à info@gastrolausanne.ch.

La prochaine AG de GastroLausanne aura lieu <u>le lundi 16 mars 2020</u> et nous élirons le prochain président et son comité.

Susan Sax souhaite se représenter avec le comité en place à ce jour.

7. Évènements

7.1 La Belle Nuit

Thierry Wegmüller continue à développer La Belle Nuit sous l'égide de GastroLausanne et le 1^{er} festival débute dans quelques jours.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des festivités et des rencontres sous : https://la-belle-nuit.ch

Pour rappel, ce festival a pour objectif de développer la charte Label Nuit afin de rendre les nuits lausannoises plus vertes, responsables, respectueuses, durables et festives!

7.2 Pintes Ouvertes

GastroVaud lance encore une fois l'opération des Pintes Ouvertes et nous rappelons à nos membres que le délai d'inscription et de commande du matériel est fixé au 11 octobre 2019!

7.3 Assemblée des délégués d'Automne de GastroVaud

L'assemblée des délégués d'Automne se tiendra le **11 décembre 2019 à 15h00** chez GastroVaud à Pully. La présidente rappelle l'importance de votre présence à cette assemblée. La section lausannoise a une quinzaine de sièges au comité cantonal.

7.4 2020 Run – Course pour les restaurateurs!

La Christmas Run se décline en 2020 Run cette année et nous avons le plaisir de vous présenter une course dédiée aux restaurateurs!

Chaque établissement constitue une équipe et court 1'700m à la Cité déguisé en sport d'hiver!

Ouand? Samedi 14 décembre à 15h30



Vous recevrez les informations et les liens d'inscription par newsletter et Facebook ! Délai d'inscription : le 1^{er} décembre 2019 !

7.5 Lausanne en Jeux / JOJ2020

GastroLausanne collabore avec Lausanne en Jeux et Arthur Stehli en particulier depuis plusieurs mois et vous propose de participer à ce magnifique événement de plusieurs manières :

« Assiette 2020 »

Chaque restaurateur souhaitant participer proposera un plat à 20.20 à midi du 9 au 22 janvier. Les clients recevront un formulaire d'inscription à un tirage au sort et auront accès à de nombreux prix en rapport aux Jeux. Informations à suivre par newsletter.

Appel d'offre de Lausanne en Jeux

L'appel d'offre pour les chalets et les food trucks vous parviendra la semaine prochaine par newsletter également.

- Table d'hôtes de Lausanne en Jeux

GastroLausanne tiendra une table d'hôtes du 10 au 22 janvier, vers la Fnac. Tous les membres souhaitant y participer peuvent contacter Isabelle.

7.6 Journée du Papet

La journée du Papet aura lieu le **24 janvier** à la place Saint-François, à midi comme d'habitude. Nous avons toujours besoin de **bénévoles** pour cette journée et vous remercions par avance de votre participation!

7.7 AperoRun

Samedi 2 mai 2020 se déroulera la deuxième édition de l'AperoRun. Nous souhaitons doubler le nombre d'inscriptions, soit passer à 600 personnes avec 2 départs. Mauro Traiteur re-participera cette année avec 2 nouveaux membres.

7.8 Assemblée Générale de GastroSuisse à Montreux du 18 au 20 mai 2020

N'oubliez pas de vous inscrire à l'Assemblée Générale de GastroSuisse qui se tiendra à Montreux l'année prochaine. GastroVaud organise ce magnifique événement et nous espérons vous y voir nombreux.

7.9 AG GastroVaud à Château d'Oex – Mercredi 10 juin 2020

Notre présidente rappelle à quel point il est important de sortir la tête du guidon une fois de temps à autre! Passer une journée à Château d'Oex en présence d'autres restaurateurs pour échanger et se détendre est une occasion de le faire. Les bulletins d'inscription vous parviendront par courrier.



7.10 Table d'hôtes du Festival de la Cité

Pour la 4ème année consécutive, GastroLausanne tiendra une table d'hôtes au Festival de la Cité. Vous pouvez d'ores et déjà nous manifester votre intérêt de participation ©

L'édition 2019 fut un succès!

- 8. Présentation du Label Fait Maison par Carine Rouge
- 9. Présentation de SMS-Gagnant par Walter Ferrari
- 10. Conclusion et lancement de l'apéritif

Susan Sax remercie l'assemblée pour son attention et invite tous les participants à se retrouver autour d'un apéritif.

Les sociétés Splaash et IP-Suisse vous présenteront leurs produits et nous les remercions pour leur présence !